

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 17 (1872)
Heft: 5

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 5.

Lausanne, le 9 Mars 1872.

XVII^e Année.

SOMMAIRE. — Des tranchées-abris ou fortifications volantes de campagne (*Suite.*)
— La position stratégique de la Suisse vis-à-vis des Etats voisins. Etude de géographie militaire, par le lieut.-colonel Aloïs Ritter von Haymab, officier d'état-major. — Bibliographie: *Armee Zeitung*, Organ für militärische Interessen.
— Nouvelles et chronique.

DES TRANCHÉES-ABRIS, OU FORTIFICATIONS VOLANTES DE CAMPAGNE.

(*Suite.*)

Notons, avant d'aller plus loin, les principales objections qui ont été faites contre l'emploi des tranchées-abris pendant la bataille.

1^o *L'emploi des tranchées-abris est contraire à la tactique moderne, laquelle demande une très-grande flexibilité et rapidité de mouvements.*

Rép. La flexibilité est compatible avec l'emploi des tranchées-abris, qui ne doivent pas empêcher les troupes de se mouvoir. Les tranchées-abris ne gênent pas davantage la rapidité d'une manœuvre. Il est vrai qu'un mouvement accéléré continu est incompatible avec leur emploi; mais ce mouvement est de fait impraticable aujourd'hui, et il serait plus que nuisible sous le feu des armes actuelles.

2^o *Le terrain n'est pas toujours propice pour les ouvrages légers; et une armée peut se trouver dans un terrain mouvant ou parmi des rochers dénudés.*

Rép. Cette éventualité peut se présenter; mais, même pour ces cas exceptionnels, les troupes mettront à profit l'habitude qu'elles auront prise de s'abriter. Du reste, parmi des rochers, l'abri naturel qu'ils offrent suffira.

3^o *Les tranchées démoralisent la troupe, qui prend l'habitude de se masquer derrière un parapet et craint ensuite de s'exposer.*

Rép. Bien au contraire, les tranchées démoralisent l'assaillant, en ce sens qu'elles augmentent ses difficultés et ses pertes. Toutefois, comme cette objection peut, jusqu'à un certain point, paraître fondée, nous nous proposons de la réfuter au moyen de quelques développements.

L'instruction court-elle le risque de démoraliser le soldat? Les personnes qui partagent cette manière de voir ne sont que conséquentes avec elles-mêmes, en affirmant qu'on le démoralise en lui enseignant à se mettre à l'abri à propos. On a souvent prétendu que les travaux des tranchées à Sébastopol avaient abattu nos troupes, et qu'ils leur avaient enlevé l'audace brillante qui les caractérise. L'auteur de ces lignes a fait le service des tranchées pendant toute la durée de ce siège; et, comme tel, il tient à donner son témoignage sur ce point souvent discuté, pour s'élever énergiquement contre une opinion qu'il envisage comme erronée. Ceux qui ont répandu ce bruit ont eu probablement sous les yeux des recrues ou des soldats de rebut, et leur insuccès a été injustement attribué aux tranchées-abris. La maladie et les souffrances, le doute et les désappointements sont